

1. Accueil et explication du fonctionnement

Marie Vincent souhaite la bienvenue à tous et à toutes et explique les procédures technologiques pour assurer le fonctionnement optimal de cette rencontre simultanée en ligne et en présence.

2. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue du président du conseil d'administration de la Maison d'Aurore

Luc Berlinguette, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle au nom du conseil et de l'équipe. Il s'assure que toutes les personnes sont bien inscrites sur la liste des présences.

3. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Luc Berlinguette et appuyé par Lorraine Decelles que Renée-Ève Dionne, organisatrice communautaire au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, agisse à titre de présidente d'assemblée et que Ginette Boyer agisse à titre de secrétaire d'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Vérification du quorum, de l'avis de convocation et règles de procédure pour l'assemblée

La présidente présente le rôle de l'assemblée générale annuelle, ses procédures et son déroulement, conformément aux lois en vigueur et aux règlements généraux de la Maison d'Aurore. Elle constate qu'il y a 43 personnes présentes (trois se sont ajoutées en cours d'assemblée), dont 36 membres votants. Elle confirme que l'assemblée a quorum, celui-ci étant fixé à 10 % des 206 membres, soit 9 membres.

Elle constate également que l'avis de convocation est conforme et donne la parole à Lise Brassard, membre du conseil, qui explique pourquoi l'assemblée n'a pas eu lieu en juin, comme à l'habitude. La Maison d'Aurore doit normalement tenir son assemblée générale dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice financier, donc au plus tard en juin. Afin de respecter les directives sanitaires liées à la COVID-19, le conseil a adopté un amendement temporaire aux règlements généraux stipulant que l'assemblée générale devait se tenir au plus tard quatre mois après la fin de l'urgence sanitaire.

La présidente déclare l'Assemblée ouverte.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale

Il est proposé par France St-Jean et appuyé par Julie Babaz que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Points 7, 8 et 9 : Annie Pelletier précise que les trois documents feront l'objet d'une présentation et d'un *entérinement* plutôt qu'une *adoption*, puisqu'ils ont déjà été adoptés par le conseil d'administration, conformément aux règlements généraux de la Maison d'Aurore.

Varia : Francine Boucher voudrait parler de vaccination contre la grippe. La présidente précise que le point Varia demeure ouvert.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2019

Comme tous les participants ont reçu le procès-verbal avant la rencontre, Heide-Marie Boellinger fait un résumé des principaux points abordés. Il est proposé par Aline Manson et appuyé par Julie Tremblay que le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2019 soit adopté avec la modification suivante à la page 4 : France St-Jean précise que la Maison nationale des patriotes est située à *St-Denis-sur-Richelieu* au lieu de *St-Jean-sur-Richelieu*.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Présentation et entérinement du rapport du conseil d'administration

Luc Berlinguette commence la présentation du rapport du conseil d'administration en rappelant la mission de la Maison d'Aurore. Les neuf membres du conseil d'administration ont investi 603 heures dans l'exercice de leurs responsabilités. Quinze membres de la Maison d'Aurore ont participé à six comités de travail : planification stratégique, recherche-action, collecte de fonds, finances, politiques générales et ressources humaines, pour un total de 583 heures.

Parmi les principales réalisations, les membres du conseil ont contribué aux embauches, adopté une politique de prévention du harcèlement, amorcé la préparation d'un protocole sur les mesures d'urgence et d'évacuation ainsi qu'une politique générale d'examen des plaintes. Le rapport de la recherche-action est maintenant terminé. Luc Berlinguette remercie tous les membres des comités pour leur excellent travail ainsi que tous les participants au projet de recherche-action.

En réponse aux questions, Ginette Boyer précise qu'un résumé de quatre pages du rapport de recherche-action est déjà en ligne <http://maisonaurore.org/publications/recherche-action/> et que le rapport sera imprimé sous peu. À cause de la pandémie, l'événement prévu pour discuter des résultats avec les membres a dû être reporté, mais ce n'est que partie remise : les résultats seront réinvestis dans la prochaine démarche de planification stratégique.

Il est proposé par France St-Jean et appuyé par Heide-Marie Boellinger d'entériner le *Rapport du conseil d'administration 2019-2020*. Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Présentation et entérinement du rapport d'activité 2019-2020

Annie Pelletier invite l'assemblée à visionner une vidéo qui résume les grandes lignes du rapport d'activité 2019-2020, disponible en ligne : <http://maisonaurore.org/publications/>.

Suit une période de commentaires qui soulignent le beau travail de l'équipe. Isabelle Molliet croit que ce fut une année extraordinaire, remercie et félicite toute l'équipe! Thérèse Morin a beaucoup apprécié la vidéo et dit qu'elle a appris beaucoup de choses qu'elle ne connaissait pas encore sur la Maison d'Aurore. Elle remercie particulièrement Brigitte de Margerie de sa présence dans son habitation. Francine Boucher trouve que la vidéo décrit bien ce que doit être une maison de quartier, un type d'organisme rare dans le contexte actuel. Elle suggère qu'on la diffuse auprès du gouvernement.

Il est proposé par Isabelle Molliet et appuyé par Julie Tremblay d'entériner le *Rapport d'activité 2019-2020*. Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Présentation et entérinement des états financiers audités

France St-Jean présente les états financiers audités. Dans l'ensemble, la Maison d'Aurore est en excellente santé financière. Au 31 mars 2020, par rapport au 31 mars 2019, la Maison d'Aurore a obtenu plus de revenus supplémentaires, une hausse provenant essentiellement de l'obtention de subventions par des

Fondations et des revenus d'autofinancement. Les charges, quant à elles ont augmenté d'environ 25 000 \$, essentiellement en salaires et en charges sociales en vue de consolider l'équipe. L'année s'est terminée avec un excédent de 13 990 \$. Au 31 mars 2020, l'actif total de la Maison d'Aurore était de 220 106 \$, incluant 118 132 \$ en caisse.

Il n'y a pas de questions ou commentaires. Il est proposé par Lise Brassard et appuyé par Lorraine Decelles d'entériner les *États financiers audités 2019-2020*. Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Présentation du bilan intérimaire de 2020-2021

Vu le report de l'Assemblée générale, France St-Jean présente un bilan financier en date du 30 septembre 2020. Dans l'ensemble, à mi-parcours, la situation est plutôt équilibrée. La Maison d'Aurore a reçu 56 % des revenus projetés et fait 47 % de ses dépenses (dont 50 % des salaires qui ont été versés). Ceci constitue un très bon résultat, même si l'impact de la pandémie se fait bien sentir. Sur le plan des revenus, la Maison d'Aurore a reçu des sommes directement liées à la COVID (ex. Centraide), mais le contexte de la pandémie pose d'énormes défis pour les activités d'autofinancement. Le conseil d'administration n'a pas encore décidé s'il y aura une activité virtuelle d'autofinancement. De plus, plusieurs activités ont été annulées, ce qui a réduit les revenus. Sur le plan des dépenses, certains achats d'équipements sont des dépenses de l'année dernière qui ont été reportées en 2020, mais aussi des dépenses liées à la COVID (poste d'achat de matériel et de fournitures de bureau). Bref, le conseil d'administration demeure confiant pour que le bilan soit équilibré en fin d'année financière.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

11. Présentation et adoption des modifications aux Règlements généraux

Lise Brassard présente les amendements adoptés par le conseil d'administration le 16 septembre 2020 à deux articles des Règlements généraux de la Maison d'Aurore, soit les articles 6.5 et 6.6.

| AVANT | APRÈS |
|---|--|
| 6.5 CONTRATS Les contrats et autres documents engageant la corporation sont, au préalable, approuvés par le conseil d'administration et sont signés par les personnes désignées par le conseil. | 6.5 CONTRATS Les contrats et autres documents engageant la corporation sont, au préalable, approuvés par le conseil d'administration et sont signés par les personnes désignées par le conseil, <u>à l'exception des contrats ou ententes entraînant des dépenses salariales inférieures à 2000 \$ pour les employés contractuels ou liées à une entente de service au cours d'un même exercice financier. Le salaire de ces employés est évalué par la coordonnatrice générale en fonction de leurs mandats, de leurs tâches et responsabilités, de l'expérience requise ainsi que du financement disponible.</u> |
| 6.6 CONTRÔLE DES DÉPENSES Le conseil d'administration peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire au contrôle des dépenses de la corporation. Toute dépense extraordinaire excédant 1 000 \$ doit être autorisée par le conseil d'administration. | 6.6 CONTRÔLE DES DÉPENSES Le conseil d'administration peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire au contrôle des dépenses de la corporation. Toute dépense extraordinaire excédant <u>2 000 \$</u> doit être autorisée par le conseil d'administration. |

Le conseil d'administration a procédé à l'amendement à l'article 6.5 pour faire en sorte que la coordonnatrice générale puisse signer certains contrats sans requérir son approbation préalable. Il a en effet jugé que les mécanismes de contrôle interne étaient suffisants pour qu'il puisse exercer ses

responsabilités en matière de gestion financière. La Politique de gestion des ressources humaines a également été modifiée en ce sens.

Quant à l'article 6.6, la modification a été apportée en tenant compte de l'augmentation du coût des biens et des services depuis la fixation du seuil précédent.

Il est proposé par Lorraine Decelles et appuyé par Isabelle Molliet d'adopter l'amendement apporté à l'article 6.5 des Règlements généraux. Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Francis Plante et appuyé par Luc Berlinguette d'adopter l'amendement apporté à l'article 6.6 des Règlements généraux. Proposition adoptée à l'unanimité.

12. Nomination de la firme de vérification comptable

Il est proposé par France St-Jean et appuyé par Thérèse Morin de reconduire la firme Rolland Naccache et Associés comme vérificateur-comptable pour l'année 2020-2021. Proposition adoptée à l'unanimité.

13. Ratification des actes des administrateurs

L'Assemblée démontre sa satisfaction à l'endroit du travail du conseil d'administration. Il est proposé par Ginette Gregorio et appuyé par Thérèse Morin de ratifier les actes du conseil d'administration au cours de l'année 2019-2020. Proposition adoptée à l'unanimité.

14. Présentation du plan d'action et des cinq priorités pour 2020-2021

Annie Pelletier fait part des difficultés liées à la COVID dans la planification des activités et présente les cinq priorités qui structurent le plan d'action 2020-2021 :

- Adapter l'offre de services et d'activités en fonction du contexte de la pandémie de COVID-19 et des directives de la santé publique.
- Mettre en place une programmation extérieure estivale (La Guinguette) pour briser l'isolement des personnes âgées durant l'été et pour rejoindre davantage les membres.
- Explorer la possibilité de présenter aux membres le rapport de recherche-action 2017-2020 et d'amorcer une conversation autour des orientations et des pistes d'action pour l'arrimage avec la prochaine planification stratégique.
- Analyser et créer les opportunités de partenariat et de collaboration en matière de sécurité alimentaire.
- Mettre en place les outils informatiques qui faciliteront la réorganisation du travail rendue nécessaire notamment en raison de la pandémie et soutenir l'équipe dans l'acquisition des connaissances qui en assureront l'utilisation optimale.

L'Assemblée applaudit chaleureusement et souhaite bonne chance à l'équipe !

15. Élections au conseil d'administration

a. Nomination d'un-e présidente, d'un-e secrétaire et de deux personnes scrutatrices d'élection

Il est proposé par Luc Berlinguette et appuyé par Thérèse Morin que Renée-Ève Dionne agisse à titre de présidente d'élection, que Ginette Boyer agisse à titre de secrétaire d'élection et que Meggan Perray et Marie Vincent agissent à titre de scrutatrices. Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Élection des postes à combler

La présidente informe l'assemblée que cinq postes sont ouverts, car Lise Brassard, Heide-Marie Boellinger, Federico Roncarolo, Heidi Gaudet et Nathalie Bouchard terminent leur mandat de deux ans. Les quatre autres membres du conseil sont à mi-mandat, soit : Luc Berlinguette, Isabel Molliet, France St-Jean et Julie Tremblay.

Isabel Molliet explique le rôle d'un membre du conseil d'administration. Il est formé de neuf membres qui se réunissent environ 10 fois par année. La coordonnatrice participe aux rencontres. Les membres sont invités à s'impliquer dans l'un ou l'autre comité.

La présidente ouvre la période de candidatures, vérifie les intentions des personnes proposées et leur demande de se présenter rapidement.

Luc Berlinguette propose la candidature de **Lise Brassard**, qui accepte.

Lise vit sur le Plateau depuis 1977. Retraitée du réseau de la Santé et des Services sociaux où elle a travaillé à la défense des droits des usagers, à la reconnaissance de la contribution des organismes communautaires et à la protection des personnes les plus vulnérables de la société, elle est membre du conseil depuis 1,5 an. Elle en est secrétaire et responsable du comité politiques générales. Elle est aussi bénévole au volet alimentaire. Lise aimerait poursuivre au conseil pour soutenir la belle équipe de la Maison d'Aurore.

Frank Cortellazzi se propose (et accepte), appuyé par Isabelle Molliet.

Frank vit sur le Plateau depuis deux ans. Il a vécu dans plusieurs pays où il a été gestionnaire de services en télécommunications et de projets internationaux. Il s'est impliqué à l'aide aux devoirs et auprès du réseau des aînés durant la COVID. Il anime un club de conversation en ligne pour personnes immigrantes à l'organisme L'hirondelle. Il croit dans la force des initiatives locales pour changer le monde et aider autrui.

Maguy Robert propose la candidature de **Heide-Marie Boellenger**, qui accepte.

Heide Marie est membre du conseil depuis deux ans. Elle connaît bien le Plateau et elle est collaboratrice à l'aide aux devoirs depuis cinq ans. Elle a une expérience professionnelle en collecte de fonds et en gestion des organismes à but non lucratif. Fièvre grand-maman de 12 petits-enfants, elle espère poursuivre son implication au conseil où elle est membre du comité collecte de fonds.

Madeleine Desnoyers se propose (et accepte), appuyée par Hélène Langlois.

Comme elle a travaillé 10 ans avec les personnes assistées sociales dans Pointe-St-Charles, Madeleine est une admiratrice de la Maison d'Aurore. Pour elle, c'est une maison bien inspirée, qui travaille bien dans plusieurs domaines. Elle apprécie la proximité des gens du quartier. Elle a de l'intérêt pour travailler avec les personnes immigrantes. Elle est à la retraite, elle a du temps qu'elle aimerait partager avec le conseil d'administration.

Michel Camus propose la candidature de **Jean Richard**, qui refuse.

Francine Boucher propose la candidature de **Ginette Boyer**, qui refuse.

Isabelle Molliet propose la candidature de **Heidi Gaudet**, qui accepte.

Heidi est membre du conseil depuis 1,5 an. Elle apprécie ce beau groupe diversifié, intéressant et qui fait une gestion très rigoureuse! Gestionnaire et consultante en services-conseils, elle a un regard privilégié sur plusieurs organisations. Elle peut donc partager ce regard et son réseau de contacts.

Lise Brassard propose la candidature de **Nathalie Bouchard**, qui accepte.

Nathalie est membre du conseil depuis un an et elle espère pouvoir continuer de s'y impliquer. Avec 30 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et développement organisationnel, elle s'est jointe à la Maison d'Aurore, un organisme qui lui tient à cœur et qui forme une communauté exceptionnelle.

Francine Boucher propose la candidature de **Michel Camus**, qui refuse.

La présidente déclare que puisqu'il y a six candidats, il y aura des élections. Marie Vincent explique la procédure pour les membres votants en présence et pour ceux en mode virtuel qui répondront à un sondage en ligne « Survey monkey ». Les membres non-votants sont temporairement exclus de l'assemblée.

c. Résultats et remerciements des administrateurs sortants

Sont élus : **Nathalie Bouchard, Heide-Marie Boellinger, Lise Brassard, Frank Cortellazzi et Heidi Gaudet.**

Félicitations à toutes et à tous! Merci à Madeleine d'avoir posé sa candidature. Le conseil d'administration l'invite à participer d'une façon ou d'une autre à ses activités, ce qu'elle accepte.

La présidente précise que les scrutatrices garderont les traces électroniques du vote un certain temps, mais les bulletins de vote des membres sur place seront détruits. Il y aura une courte rencontre du nouveau conseil d'administration immédiatement après la levée de l'assemblée.

16. Varia

Francine Boucher se demande s'il est possible de faire des séances de vaccination contre la grippe. Renée-Ève Dionne souligne qu'il s'agit d'une opération très complexe. Elle s'engage à faire suivre l'information de son CIUSSS à la coordination.

Il n'y a pas d'autres points, mais la présidente recueille quelques commentaires sur l'assemblée. Thérèse Morin remercie les membres sortants du conseil d'administration et toute l'équipe.

Maguy Robert est heureuse qu'il y ait eu des élections, parce que c'est un signe de santé de l'organisme. Elle demande quelle est l'importance du membership. Annie Pelletier rappelle qu'à la Maison d'Aurore, le membership est « volontaire », qu'il démontre l'adhésion et le soutien de ses 200 membres (habituellement). Même si cela n'a pas d'impact direct sur les organismes de subvention, c'est toujours une bonne chose d'en intéresser un plus grand nombre.

Lorraine Decelles est très fière de ce qu'elle a vu aujourd'hui : ce qui a été accompli au cours de la dernière année est extraordinaire ! On sent le plaisir dans le travail !

Hélène Langlois appuie les propos de Lorraine Decelles. Cette assemblée était sa première expérience de Zoom, une expérience positive qui l'incite à l'utiliser davantage.

Isabelle Molliet remercie toute l'équipe qui a bien relevé le défi de rendre l'Assemblée sur Zoom intéressante!

17. Mot de la fin et levée de l'Assemblée

Annie Pelletier remercie les personnes présentes. Un merci tout spécial à Federico Roncarolo pour sa présence au conseil d'administration et sa contribution au projet de recherche-action. Luc Berlinguette renchérit et remercie membres, collaborateurs bénévoles, équipe, coordination et bailleurs de fonds.

Maguy Robert propose la levée de l'Assemblée à 21 h 45.

Ginette Boyer
Secrétaire d'assemblée
2020.10.23

Annexe I : Liste des participant-es à l'assemblée générale annuelle du 22 octobre 2020

Ont participé en présence :

1. Manon Beynard
2. Madeleine Desnoyers
3. Maguy Robert
4. Arthur Huot
5. Camille Balligand
6. Ginette Gregorio
7. Thérèse Morin

Ont participé virtuellement :

8. Hélène Langlois
9. Francis Plante
10. Marie-Suzanne Gay
11. Ginette Boyer
12. Lorraine Decelles
13. Hélène Arsenault
14. Julie Tremblay
15. Luc Berlinguette
16. Lise Brassard
17. Heidi Gaudet
18. Isabel Molliet
19. Heide- Marie Boellinger
20. France St-Jean
21. Federico Roncarolo
22. Nathalie Bouchard
23. Josée Fortier
24. Michèle Brun
25. Denise Gauthier

26. Dominique Ratté
27. Aline Manson
28. Francine Boucher
29. Franck Cortellazzi
30. Julie Babaz
31. Serge Meunier
32. Marie- Christine Dancette
33. Michel Camus
34. Victor Carillo
35. Paul Bélanger
36. Jean Richard

Invitées :

37. Marie Josée Fréchette, Centraide
38. Renée-Ève Dionne, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Membres de l'équipe de travail:

39. Marie Vincent
40. Meggan Perray
41. Lise Fontaine
42. Anne-Sophie Jourdan
43. Iris Delcarte
44. Brigitte De Margerie
45. Lilia Luna
46. Annie Pelletier